



Vendredi 23 décembre 2011

PLATE FORME PRESIDENTIELLE 2012

« FAIRE DU SPORT UN ENJEU POUR LA FRANCE »

Il est désormais très largement admis que le sport a un rôle sociétal de premier plan :

- par sa dimension éducative, son apport à la santé et au bien être des individus qui le pratiquent ;
- par l'activité économique qu'il génère, à hauteur de 1,8% du PIB ;
- par le vecteur identitaire qu'il constitue, notamment au travers des performances des athlètes de haut niveau ;
- par sa capacité d'intégration, de solidarités actives et d'animation des territoires que crée le tissu associatif sportif ;
- par sa fonction culturelle et sociale, qui en fait une source d'épanouissement individuel et collectif.

Fort de ce constat, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a intitulé son programme d'actions : **Faire du sport un enjeu pour la France.**

Conformément à cette ambition, le mouvement sportif français souhaiterait que les candidats à la présidence de la République s'engagent formellement sur ses 5 objectifs et ses 12 propositions.

Les 5 objectifs que nous souhaitons partager avec vous sont les suivants :

- Favoriser le développement d'un sport accessible à tous et promouvoir la pratique en club ;
- Améliorer la performance de nos sportifs de haut niveau et accueillir les plus grands événements sportifs internationaux, notamment les Jeux Olympiques ;
- Intégrer l'offre sportive dans l'aménagement du territoire ;
- Renforcer le sport associatif comme vecteur d'éducation et de cohésion sociale ;
- Fixer une politique ambitieuse de Sport santé bien être comme enjeu de société.

Guidées par ces objectifs, nos 12 propositions, bâties sur des constats clairs, sont les suivantes :

- 1) **Constat** : L'approche de la pratique des activités sportives (et pas seulement physiques) de la maternelle à l'université n'est aujourd'hui pas assez volontariste.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante: **Développer durablement l'éducation physique et sportive (EPS), base obligatoire et commune à tous les jeunes et la compléter par le renforcement de passerelles avec le mouvement sportif.**

- 2) **Constat** : La promotion des bienfaits de la pratique sportive sur la santé et le bien être des Français, valides ou non, contrairement à la future politique sportive européenne 2020, n'est pas aujourd'hui un axe prioritaire des politiques sportives et de santé publique, comme le démontre l'absence d'actions en faveur du développement du sport dans les plans régionaux de santé publique.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur les propositions suivantes:

- **Faire de la promotion des bienfaits de la pratique sportive sur la santé et le bien être des Français, valides ou non, une priorité de santé publique ;**
- **Soutenir la politique européenne du sport axée sur cette problématique et en reconnaître le CNOSF comme opérateur incontournable sur le territoire français.**

- 3) **Constat** : La vie des clubs et leur rôle en tant qu'acteurs primordiaux et incontournables du service public du sport, ceux des fédérations et des bénévoles qui les animent, ne sont pas reconnus à leur juste valeur.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Affirmer la reconnaissance de l'utilité sociale des associations sportives, de l'engagement bénévole et la volonté de faciliter le fonctionnement des clubs par l'allègement des contraintes tout en leur proposant un accompagnement efficace.**

- 4) **Constat** : aujourd'hui, il existe une inadaptation entre qualification et emploi sportif de club qui pénalise le développement de la pratique et par conséquent la création de milliers d'emplois.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Améliorer la formation d'un encadrement professionnel afin de développer, dans les clubs, les pratiques pour le plus grand nombre (différentes de la seule compétition de haut niveau) et y accueillir le mieux possible ces nouveaux publics et les fidéliser.**

- 5) **Constat** : La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine du sport n'est pas clairement définie, ce qui ne facilite pas la structuration et le développement de la pratique sportive dans les territoires.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Clarifier ces compétences et assurer la présence du mouvement sportif au sein d'instances de concertation, étant bien entendu que cette clarification doit traduire un engagement plus fort des uns et des autres.**

- 6) **Constat** : Il n'existe pas de projet sport dans le Grand Paris. Le CNOSF travaille sur celui de créer un « pôle d'excellence sportive Grand Paris ». Celui-ci comprendrait, a minima, les sièges des fédérations et du CNOSF, une université (déjà existante à laquelle le projet s'adosserait), des laboratoires de recherche, des entreprises innovantes du secteur, etc.... complété par des équipements sportifs temporaires ou pérennes, ce projet ambitieux et structurant pour le sport français pourrait servir de base à une prochaine candidature à des Jeux olympiques d'été.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Soutenir et aider le mouvement sportif à voir ce projet ambitieux et structurant se concrétiser.**

- 7) **Constat** : La politique du sport de haut niveau et sa gouvernance doivent être repensées, avec comme objectif central la performance.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante: **Mettre en place avec l'Etat un nouveau dispositif qui allierait coordination, accompagnement et expertise et dont le mouvement sportif serait le pilote. La création d'une cellule d'experts installée au CNOSF en charge d'appuyer, de suivre et d'évaluer les politiques sportives mises en place par les fédérations (détection, perfectionnement, suivi social) viendrait compléter utilement ce dispositif.**

- 8) **Constat** : Le cahier des charges de la plupart des fédérations internationales impose la garantie de fourniture d'un signal de télévision et un minimum de retransmission. Sans cette garantie, il est impossible d'obtenir de grandes organisations sportives et donc de faire partie des grandes nations organisatrices.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante: **Imposer dans le cahier des charges de la télévision de service public l'obligation d'assurer le signal de retransmission d'un événement sportif de niveau mondial.**

- 9) **Constat** : l'accueil d'événements majeurs comme les JO d'été ou d'hiver échappe depuis 30 ans à la France et la présence de Français à des postes à responsabilités dans les instances internationales, outre être une nécessité en soi, est un élément incontournable pour y parvenir.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante: **En synergie avec le nouveau Conseil stratégique international mis en place au sein du Centre national pour le développement du sport**

- **Développer une coordination efficace entre les différentes institutions et reconnaître clairement les prérogatives dévolues au mouvement sportif**
- **Soutenir les projets d'équipements sportifs structurants, notamment les projets portés par les fédérations, qui contribueraient à accueillir des événements sportifs internationaux majeurs.**

- 10) **Constat** : Les actes illicites tels que dopage, tricherie, corruption, violence ou autres déviances mettent en péril les valeurs du sport. Ils sont une atteinte à son image sans que pour autant il y ait de délit reconnu.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Instaurer un délit d'atteinte à l'image ou à l'éthique du sport, permettant de sanctionner, y compris au plan financier, les actes illicites tels que dopage, tricherie, corruption, violence ou autres déviances mettant en péril les valeurs du sport. Le CNOSF pourrait être ainsi autorisé à se porter partie civile au nom du mouvement sportif.**

- 11) **Constat** : Le mouvement sportif français aspire à davantage de responsabilités, à l'image de ce qui se fait chez certains de nos voisins européens.

Forts de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur la proposition suivante : **Créer un véritable partenariat vertueux entre l'Etat et le CNOSF au moyen d'un contrat pluriannuel, affirmer la volonté de l'Etat d'être un facilitateur d'actions pour le mouvement sportif et modifier le code du sport afin de rééquilibrer les différentes représentations au sein du CA du CNDS.**

- 12) **Constat** : Le contexte actuel entraîne une inquiétude sur les investissements et dépenses publiques liées au sport. C'est tout le rôle sociétal du mouvement sportif qui pourrait être en danger.

Fort de ce constat, nous vous demandons de vous engager sur les propositions suivantes : **Redéfinir et consolider le financement du sport, en cohérence avec le nouveau partenariat évoqué au point précédent : de nouvelles compétences, de nouveaux moyens d'actions, pour plus d'efficience.**